COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

1- OBJET : « CARNETS DE VOYAGE » SAISON 2011-2012

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide :

- de demander à l'organisateur des soirées « Carnets de Voyages » à la Salle des fêtes de Melsheim, un **forfait de 300 euros** correspondant aux soirées-projection organisées à la salle des fêtes entre novembre 2011 et mars 2012.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

Mairie de Melsheim ° 93, rue de l'Ecole ° Tel. 03 88 91 52 62 - Fax. 03 88 89 93 72 – mairie.melsheim@payszorn.com

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

2- OBJET : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

M. le Maire expose qu'une nouvelle réglementation modifie les conditions de participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à la prévoyance des agents de la Commune.

Le Centre de Gestion a présenté ces nouvelles dispositions. Celles-ci revêtent une importance particulière pour les agents et donc pour la politique de gestion des ressources humaines.

Il appartient à l'assemblée délibérante de décider du niveau de la participation à la cotisation pour la santé complémentaire et pour la prévoyance.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide **d'examiner ultérieurement** la proposition d'adhésion lorsqu'elle sera finalisée, au courant de l'automne 2012, le délai du 4 mai 2012 pour transmettre les intentions de la collectivité au centre de Gestion étant dépassé.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

3- OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'assainissement de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'assainissement de la commune.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

Mairie de Melsheim ° 93, rue de l'Ecole ° Tel. 03 88 91 52 62 - Fax. 03 88 89 93 72 – mairie.melsheim@payszorn.com

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

4- OBJET : COULEES D'EAU BOUEUSE DU 21 MAI 2012 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES A PRENDRE

M. Le Maire expose pour rappel le déroulement des événements de la nuit du 21 au 22 mai 2012, durant laquelle la Commune a été frappée par des orages et des coulées de boues torrentielles, mettant en situation de sinistre plus de 35 habitations et ayant conduit à un arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, paru au JO du 14 juin 2012.

M. Le Maire expose par ailleurs que l'étude de lutte contre les Coulées d'eaux boueuses a été effectuée courant 2011 à la demande de la commune, par le bureau d'études ARTELIA. Les résultats de cette étude ont été présentés début février 2012.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de retarder dans le temps les travaux votés au sein du budget 2012 et prévus notamment pour la rénovation de l'éclairage public,

- d'utiliser les crédits votés pour les différents travaux d'investissement 2012, aux fins d'actions et travaux visant à la prévention des coulées d'eau boueuse.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

5- OBJET : FÊTE DU RPI POUR LA FERMETURE DES ECOLES – 6 JUILLET 2012

M. le Maire expose que les enfants des écoles maternelle et élémentaire des 3 villages formant le **Regroupement Pédagogique Intercommunal** feront leur rentrée de septembre 2012 dans la nouvelle école Intercommunale située à Wickersheim.

En attendant de tourner définitivement la page de l'Ecole dans les villages, les 3 communes qui composent le RPI décident d'organiser la « dernière Fête de l'Ecole»

Le conseil municipal décide :

- d'organiser conjointement avec les Communes de Ingenheim et Scherlenheim une fête de clôture de l'Ecole le 6 juillet 2012, qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Ingenheim,

- de procéder au règlement des factures des fournisseurs choisis, soit la société **T.F.T. Spécialités - 67201 ECKBOLSHEIM** pour les tartes flambées, la société **METEOR à HOCHFELDEN** pour les boissons et tout autre fournisseur qui aura été sollicité.

Les communes de Scherlenheim et Ingenheim s'acquitteront chacune du tiers des factures qui seront préalablement réglées par la commune de Melsheim, qui leur présentera ultérieurement un titre de recettes.

Les crédits sont prévus au budget 2012.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

6- OBJET : TRANSFERT DE COMPÉTENCE AU SIVU DES 10 VILLAGES : COMPÉTENCE SCOLAIRE ET TRANSFERT DU PERSONNEL

Vu les statuts portant création du SIVU des 10 Villages approuvés par arrêté préfectoral en date du 25 juin 2007 ;

Vu l'ouverture du groupe scolaire à WICKERSHEIM à compter de la rentrée de septembre 2012,

Vu l'avis favorable du CTP en date du 28 juin 2012,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE de transférer la compétence scolaire ainsi que le personnel affecté à ce service au SIVU des 10 Villages à compter du 1er septembre 2012.

Les agents suivants sont transférés:
- Mlle BIRGEL Mireille, agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles titulaire,
- Mme DEBES Cécile épouse WENDLING, agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles non-titulaire, en CDI depuis le 13 mars 2012.

L'agent suivant n'est pas transféré :
Mme Bieber Akila, adjoint des services techniques. Ses attributions resteront les mêmes, un redécoupage des tâches sera effectué.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce transfert.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :

Mairie de Melsheim ° 93, rue de l'Ecole ° Tel. 03 88 91 52 62 - Fax. 03 88 89 93 72 – mairie.melsheim@payszorn.com

COMMUNE DE MELSHEIM

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30
Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance
Secrétaire de séance : André Wendling

DECISION

7- OBJET : AIRE DE JEUX

Un point est effectué sur l'avancement des travaux débutés en 2010 et concernant la mise aux normes de l'Aire de jeux. Les points suivants seront mis en œuvre :

1) Réparation dégâts occasionnés par une vache sur clôture en rondins (devis du 21 décembre 2011). Ce devis comprend la pose. M. Marc Lienhardt, Adjoint, se charge d'acheter le rondins en question chez la société Rustyle

2) Choix d'un passage PMR (SEMCO devis du 13 mars 2012).
Il a été décidé de ne pas acheter le passage sélectif SEMCO pour l'instant. Une ouverture sera réalisé du coté de la place en béton (anciennement bac à verre).
M. Marc Lienhardt se charge de la mise en oeuvre des travaux et de l'ouverture d'un passage PMR en gardant la possibilité de fixer ce passage sélectif SEMCO ultérieurement en cas de débordement.

3) Echange des panneaux déformés, pouzzolane, aménagement pour passage PMR (devis du 20 février 2012).

4) Bon pour accord du devis signé le 13 janvier 2012 pour la pose d'un panneau d'affichage. par la société ENGEL. M. Le maire se charge de relancer la Société ENGEL afin qu'elle engage les travaux ainsi que la réparation sous garantie du sol souple.
Les certificats de conformité des jeux achetés doivent également être fournis par la société Engel (les factures sont déjà acquittées), M. Demesy, conseiller municipal, se charge d'obtenir cette validation certifiée.

Reste également à recouvrir le toit avec des plaquettes goudronnées. (Dégâts occasionnés en 2009 par des enfants). Il est décidé que M. le Maire procédera à l'achat de 3 m2 de plaques goudronnées vertes.

M. le Maire rappelle que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

Ont signé tous les membres présents ;
Pour extrait conforme,
Melsheim, le 10 juillet 2012
Le Maire :